

<b>Zeitschrift:</b>	Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari
<b>Herausgeber:</b>	Société suisse des traditions populaires
<b>Band:</b>	76 (1986)
<b>Artikel:</b>	Notes et mentions de folklore fribourgeois
<b>Autor:</b>	Page, Louis
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1005253">https://doi.org/10.5169/seals-1005253</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Notes et mentions de folklore fribourgeois

(Les chiffres entre parenthèses renvoient aux références bibliographiques à la fin de l'article)

Qui dit «Folklore», un mot venu de l'anglais et signifiant «science du peuple», entend les croyances, les légendes, les traditions, les coutumes, les costumes, le parler, les écrits populaires, en un mot tous les usages d'un peuple.

Or, tous les peuples ayant des usages qui leur sont propres, les pays, les cantons, les régions présentent des différences dans leur mode de vie, dans leur comportement, des particularités que nous allons relever dans ces «Notes», en ce qui concerne le canton de Fribourg, qui a aussi ses régions: montagne, plaine et moyen-pays. Qu'on sache déjà que certains de ces «usages», à quelques nuances près, se retrouvent ailleurs. Nous ne prétendons pas détenir le monopole de l'originalité, mais en tout cela Fribourg détient certains aspects qui lui sont particuliers. C'est à eux que nous nous attacherons dans ces «Notes sur le folklore fribourgeois».

### *Traditions et coutumes*

Nous n'insisterons pas sur les nuances de sens qu'on pourrait donner aux termes traditions et coutumes qui se confondent dans le langage courant: il est de tradition que... il est coutume de... Nous nous efforcerons de les rassembler, comme à certains moments de l'année, à certaines circonstances populaires ou religieuses, aux principaux événements de la vie, ou même autour d'un arbre, tel le sapin, etc.

*Autour du sapin.* Selon les pays et les régions, certains arbres bénéficient d'une attention particulière et entrent plus profondément dans la vie des gens. Il paraît naturel que ce soit chez nous le sapin, rouge ou blanc. Il n'est que de penser à ce sapin solitaire dans un pâturage de montagne (en patois: un *tsoumia*), laissé comme abri au bétail. Ne pourrait-on pas croire que la foudre même le respecte?

Voit-on encore, à l'angle de l'auberge, ce long sapin ébranché, dont on n'avait conservé qu'une touffe de rameaux au sommet? Arrivé solennellement au village, sous l'escorte de la jeunesse masculine, il soulignait l'entrée en charge d'un nouveau cabaretier. On le respectait jusqu'au jour où il avait perdu toutes ses aiguilles. On n'en voit plus guère.

Et ce *bouquet de la charpente!* C'est aux jeunes filles du village ou du proche voisinage qu'incombait la tâche d'apporter un jeune sapin (sapelot) décoré de banderolles et de roses en papier lors de l'érection de la charpente d'une

maison. On y chantait; on partageait le verre de l'amitié, puis les hommes de l'ouvrage, charpentiers et maçons s'attablaient pour le souper du bouquet. Cérémonie du bouquet, conservée encore à la campagne, mais qui a perdu de sa fréquence. Charmante coutume, inspirée par un esprit d'accueil envers cette demeure qui apportera un nouvel élément de vie. A conserver, même si la charpente fait défaut.

Et cette abondance de décoration florale lors de nos *fêtes villageoises* de musique et de chant. Que de milliers de roses fleurissent les sapelets plantés sur les chemins de la fête.

Rameaux de sapin qui entriez dans la décoration des *arcs de triomphe* quand «Monseigneur» venait au village pour la confirmation, quand un jeune prêtre montait solennellement à l'autel, quand les Céliciens d'un décanat s'étaient donné rendez-vous pour leur fête, ... Mais!... Des arcs de triomphe populaires qui se font de plus en plus rares. Monseigneur vient en catimini, et les premières messes sont bien rares.

Mais bien vivante est demeurée la coutume romontoise de la *procession des rameaux*. Il est fait ici usage du sapin blanc, où la fantaisie décorative trouve libre cours.

Un petit sapin blanc, de 30 à 60 cm de hauteur, selon l'âge de l'enfant qui le portera, dont les branches principales sont ramenées au tronc vers le haut, et les rameaux secondaires recourbés vers les bas, formant de jolis coeurs de verdure. Cette préparation dénote tout un art et exige une habileté qu'on n'acquiert pas d'un coup. C'est pourquoi quelques personnes s'en font une spécialité, et passent chercher les commandes, les jours précédant Pâques fleuries.

Mais l'essentiel reste à faire: la décoration du rameau. Un ruban de soie flotte au sommet du sapelet. On le choisit en harmonie avec les couleurs des friandises attachées au rameau, lesquelles consistent en pièces de confiserie, de chocolat ou de pâtisserie sèche. Les magasins de la place fournissent une riche gamme de bonbons que les petits porteurs de rameaux contempleront avec une envie certaine durant toute la procession. Il nous a été donné d'admirer des rameaux présentant une réelle conception artistique de décoration. Mais cela ne va pas non plus sans frais (3-4).

Nous ne quitterons pas le sapin sans citer *l'arbre de Noël*, des familles, de la place du village, illuminé et orné. Fribourg suit la tradition qui s'est généralisée et qui se maintient partout.

*En fin d'année.* Commençons par la *Saint-Nicolas*, partout populaire, mais pensons-nous spécialement dans sa ville et son canton de Fribourg. Présons que cette manifestation n'a chez nous aucun caractère commercial et saint Nicolas ne doit en aucun cas être confondu avec le Père Noël. Il est patron de la ville et du canton, et la cathédrale de Fribourg lui est dédiée.

Fête d'abord des enfants, et le saint évêque de Myre, mitré et crossé, entre dans les bonnes familles par la grande porte, généralement accompagné



Fig. 1 Le peintre Eugène Reichlen a représenté ainsi l'arrivée de St-Nicolas à Fribourg, en 1935. Un jubilé!

de ses deux hommes noirs, les Pères Fouettards. Il y va d'un discours, d'un entretien familier, et de force conseils. On le verra ici ou là, de sa fête du 6 décembre jusqu'au Nouvel-An, invité qu'il est par les clubs ou les sociétés le jour de leur arbre de Noël.

Mais c'est à Fribourg qu'il faut aller le voir lors de son cortège, organisé depuis 1906, par une classe d'élèves du collège St-Michel. A Bulle, une manifestation semblable est montée par la troupe des Tréteaux de Chalamala, et à Romont par la troupe scoute Saint-Raphaël; il a également son cortège à Broc, à Châtel-St-Denis, et même dans quelques villages (17-18).

Sur le thème de la *légende de St-Nicolas*, Gérard de Nerval nous a laissé une touchante complainte:

Ils étaient trois petits enfants  
Qui s'en allaient glaner aux champs.  
S'en vont un soir chez un boucher:  
- Boucher, voudrais-tu nous loger?  
- Entrez, entrez, petits enfants  
Y'a de la place assurément!  
Ils n'étaient pas sitôt entrés  
Que le boucher les a tués...

Le théâtre populaire en a tiré une *saynète* souvent improvisée, ou écrite, comme celles d'Henri Gremaud, de Bulle, en diverses versions, pour ses Tréteaux de Chalamala (17).

On ne compte plus les *figurations* de St-Nicolas et de sa légende, ni les *chansons* que sa complainte a inspirées, telle celle de l'abbé Bovet: «*Le grand St-Nicolas va parcourant le monde...*»

Noël a ses *chants* dans toutes langues, et chez nous même en patois: «*Pê vê la miné*» (Vers la minuit) de Joseph Bovet; il a sa *crèche* dans nos églises, dans un style en pleine évolution, voire de dépouillement; il a sa *bûche* comme partout, à l'exemple de St-Nicolas qui a son «*biscaume*», lequel est pourtant consacré au Père Noël; il a son *arbre*, avons-nous dit, ses boules et ses rameaux de gui; il n'a guère chez nous de santons, à la manière des Provençaux, mais c'est à cœur joie que nos *conteurs* et nos *poètes* se sont attachés à la fête. Romont a sa légende du «*Cagoulard de Noël*» ou communion du lépreux. Que Noël est immense! (1).

Puis on *jouait les tresses* au *Nouvel-An*. Le patois avait ses formules de souhaits, et les filleuls leur manière de quêter leurs étrennes; dans les familles, on veillait avec des amis, on dansait, et le vin, même chaud, coulait. Nos frairies du Nouvel-An ne sont plus celles d'autrefois; cependant, danse et bonne chère ont encore la cote.

Noël se dit en patois «*Tsalandè*», mot dans lequel il faut voir Chalande. Autrefois, lorsqu'il se trouvait encore des domestiques de campagne, *Tsalandè* marquait le terme de leur engagement annuel ou le début d'un nouveau. Leur déménagement s'effectuait le lendemain de la fête religieuse et il me souvient d'avoir vu passer, en voiture ou en traîneau, entre les deux guerres, des domestiques de campagne changeant de patron. Sur le siège, lui et son nouveau maître, et derrière, sa malle d'effets, et parfois son vélo. Une vision qui m'est restée, mais qui m'a toujours pesé sur le cœur.

Cet engagement des domestiques de campagnes se faisait fréquemment en décembre, à la *foire de la St-Nicolas*, et à Fribourg on avait des chances d'en trouver dans une auberge de la basse ville.

On a aussi définitivement délaissé les cortèges et les visites de la *fête des Rois* ou de l'Epiphanie. Ici ou là, le souper s'est maintenu dans le cadre de certaines sociétés de musique et de chant, ou d'autres, où l'on cultive l'amitié, telle «*La Landwehr*» de Fribourg pour qui l'Epiphanie est un jour faste. Est-il bon de dire que la fête des Rois, le 6 janvier, n'est plus chômée dans notre canton? Mais j'ai conservé un mémorable souvenir d'une soirée des Rois de la société de chant de mon village, cela en l'an 1925, où j'avais «*tiré la fève*» qui me sacrerait roi de la soirée. Voyez-vous ma surprise, mon embarras, mon impossibilité d'honorer les engagements relevant d'un tel honneur. Ce que voyant et devinant, le président me prit en charge (2-4):

– Comme tu es étudiant, déclara-t-il, que tu n'as pas tout ce qu'il faut pour manifester ta royauté d'un soir, que tu n'oses évidemment pas nous conduire quelque part aux filles, eh bien! c'est moi qui mènerai le train!

Béni fut-il!

On ne va plus aux filles en bande, aujourd'hui, mais la fève entre encore dans le gâteau des Rois, et porte couronne chez les pâtissiers. Tresse, biscaume et gâteau des Rois: quelles succulences.



Fig. 2 Une crêcelle romontoise. A la longue, c'est dur! On s'essouffle.

*Au temps de Pâques.* Cela commence le dimanche des Rameaux, par la procession et la bénédiction du rameau, lequel n'est plus aujourd'hui qu'une branche de buis ou de houx. Mais nous avons décrit plus haut (Le sapin) la particularité du rameau romontois, dont la coutume s'est bien conservée.

Le *rameau paysan* d'autrefois était une sorte de balai dont quelques baguettes de coudrier (noisetier) constituaient le manche, attachées par un lien de viorne; un manche couronné par un bouquet de verdure: sapin blanc, buis, houx, etc. Il est important d'ajouter que le paysan, ce même dimanche, piquait ici ou là, dans son champ de blé, quelques baguettes de noisetier sur lesquelles il greffait, en travers, un rameau de buis ou de sapin blanc, formant ainsi une sorte de croix. On n'en voit plus. Que faut-il en penser?

Dans les familles, on a conservé la pieuse coutume d'épingler *quelques feuilles de buis au crucifix* des chambres, ou une feuille de houx, comme pour rappeler la couronne d'épine de la Passion du Christ.

De très nombreuses coutumes, cérémonies et croyances, se manifestent

dans le canton en ce temps de Pâques dont la variété ne fait point défaut. Heures graves du vendredi-saint, qui éclatent en allégresse le samedi soir déjà, pour s'épanouir le dimanche (3).

Les cloches se sont tues et les caisses de résonnance des crécelles appellent les fidèles aux cérémonies et aux offices. A Romont, c'est le *chemin de la croix des Pleureuses* autour de l'église (3) et Belfaux a connu aussi autrefois la procession des *Traîne-Croix*; d'autres localités, Bulle, Châtel-St-Denis, Broc, avaient des cérémonies inspirées par la Passion du Christ (11).

Mais à peine les cérémonies nocturnes du samedi sont-elles terminées que *l'Alléluia de Minuit* résonne dans les rues de Romont, chanté par les Compagnons de l'«O Filii», manifestation de joie parente du *Surrexit d'Estavayer-le-Lac* (3-13).

Puis se déploient les *frairies pascals* de chant, de musique, cantilènes grégoriennes, *Regina Caeli*, «messes en musique» pour ce qui regarde la foi, mais aussi frairies de table. On a décoré les œufs au persil et à la pelure d'ognon, et l'on prend plaisir à les croquer comme naguère à Romont, sur la place de l'église, à la sortie de la messe (1).

Dans nos villes, le jeudi-saint, les bouchers mettaient les gens en appétit en promenant leur taureau de Pâques dans les rues; dans les villages, il était de tradition d'abattre un bovin pour la fête, et, par un billet affiché à la laiterie, on savait où s'approvisionner de bouilli. Bien des moutons aussi étaient sacrifiés à cette occasion (9).

Ajoutons à ces dires les proverbes, qui sont nombreux, et citons celui-ci, en patois: «*Can pyâ lou bénè devindrou, la têra l'è to l'an chètse*». (Quand il pleut le vendredi-saint, la terre est toute l'année sèche.) Un dicton qui évoque la soif du Christ (15).

Le lundi de Pâques, on assistait chaque année à quelques mariages, et l'on se rendait en voyage de noces aux Ermites.

Tout cela a aussi bien évolué. Mais Pâques demeure dans son sens profond!

*Ascension et Pentecôte.* Ces deux fêtes religieuses sont célébrées et chômées par toutes les confessions chrétiennes.

En pays de Fribourg, la fête de *l'Ascension de Notre-Seigneur*, un jeudi, est précédée par les cérémonies des *Rogations*, soit des processions dans la campagne, pour les biens de la terre. On faisait halte aux croix des chemins, et en route on chantait en latin les litanies des saints. Trois processions, aujourd'hui réduites à une ou deux, et raccourcies (2).

Outre les cérémonies religieuses, *la Pentecôte* est relevée, à Albeuve et à Lessoc, par une distribution de pain. Dans cette première localité, c'est 360 miches dorées, d'une livre, que le prêtre bénit après la messe, puis que le syndic remet aux paroissiens. Coutume qui s'est conservée, et qu'on rencontre aussi ailleurs, comme à Ayent, en Valais, où l'on ajoute au pain du vin et du fromage (19).

*A Romont*, de 1256 au début du 17<sup>e</sup> siècle (1625) se perpétua la fondation du chevalier Humbert de Ferney, par les soins de l'abbaye d'Hauterive qui

reçut la somme de 45 livres pour une distribution de pain et de fromage aux 366 pauvres de la ville. La remise se faisait le lundi (3).

Dans ce champ des *traditions charitables*, disons qu'à Romont encore, en 1768, la famille Reynold constitua une fondation semblable en faveur des pauvres.

Pensons aussi à la soupe que les pauvres peuvent aller prendre chez les capucins, ou à l'hôpital, comme à Romont aussi. Soupes populaires d'ici ou là, œuvre de galoches, œuvres de St-Vincent de Paul, des dames de charités, et ce *tronc de St-Antoine* (de Padoue), à l'église, qui recueille les oboles dont le curé de la paroisse fait la distribution aux personnes nécessiteuses. Nombre de ces traditionnelles entreprises charitables ont évolué, ou se sont «officialisées», et il n'est que de penser aux chifonniers d'Emmaüs. Aujourd'hui, autant qu'hier, si ce n'est plus, se vérifie la parole du Christ: «Vous aurez toujours des pauvres parmi vous.»

*Le joli mai.* Le printemps, et principalement le premier mai, est partout fort agréablement fêté. Et disons déjà que pour la «gent scolaire» c'était le début d'une nouvelle année, mais exactement le 2, le 1<sup>er</sup> étant jour de congé pour «aller par les portes» chanter le mois de mai.

Ces jeunes porteurs et porteuses de la bonne nouvelle se nomment les «*mayintsettes*». La coutume a perdu quelque peu de son allant, mais elle subsiste encore dans les villes comme dans les villages. On y recueille plus de sous qu'autrefois, et moins de friandises.

Dans la semaine, les jeunes gens, dès 16 ans, allaient chanter à leur tour, en soirée, et l'on savait qu'il fallait leur donner des œufs pour leur grande friandise du dimanche soir, à l'auberge, en la compagnie des jeunes filles qu'on tirait au sort. On ne les entend plus.

A cette quête des œufs se rattache le *jeu des œufs* qui se pratique encore dans certains villages. Hermine Renz nous décrit la préparation et le déroulement de ce jeu à Courtepin (Costumes et Coutumes, n° 1/1952, p. 18) (12). Ce même numéro de la revue consacre quelques autres pages aux œufs teints de Schaffhouse, à la chanson de mai, au mai et à son escorte au pays romand. L'abbé F.X. Brodard y retrace ce qui se passe dans le canton de Fribourg (p. 26) et cite une chanson patoise que nous nous plaisons à relever:

*Mé, mé, mi dè mé,  
Lè Mayintsè van per lè;  
Dou buro de la vatsèta,  
Di j'â de la dzeniyèta,  
De l'èrdzin de la bochèta  
Tréto chin ke vo pyèrè.*

*Mai, mai, mois de mai,  
Les mayintses vont par là;  
Du beurre de la vachette,  
Des œufs de la poulette,  
De l'argent de la bourse,  
Tout ce qu'il vous plaira.*

Et l'on sait que nombre de musiciens populaires nous ont laissé de fort jolies chansons de mai, entre autres l'abbé Bovet et E. Jaques-Dalcroze dont le «*Jeu du Feuillu*» à fait le tour de la Romandie.

*Des jeux.* Il en est un qui me vient immédiatement à l'esprit: celui des *boules*. J'entends bouler sur les chemins d'autrefois, graveleux, en général par

équipes, comme par exemple célibataires contre mariés, ou autres formations. Le goudronnage des routes et le développement de la circulation ont tué cette distraction dominicale printanière en vogue dans nos villages.

Pourtant, à Ecuvillens, cette coutume est encore en honneur, le dimanche de Pâques, où célibataires et mariés se mesurent.

Qui n'avait pas sa boule, plombée, pour mieux l'avoir en main. J'avais la mienne, tournée par un mien frère aîné qui était précisément charron.

A Ecuvillens, c'était l'aubergiste qui devait fournir les boules. Mais quand vint un nouveau tenancier, c'est au technicum de Fribourg qu'il lui fallut aller, faute de charron dans le village et les environs. On lui en fit de belles et bonnes, en bois d'arbre fruitier, qu'on perça pour y couler du plomb. «Bôler»: des souvenirs qui m' enchantent.

Comme ceux encore que j'ai conservés du *jeu de quilles à douves*, de l'auberge de mon village. Il s'en trouvait partout, même si le village n'avait pas d'auberge. Et si le plateau et le refuge en bois du «raquilleur» tenaient le coup d'une année à l'autre, il n'en était pas de même des douves qu'il fallait ressemeler chaque printemps avec une nouvelle couche de terre glaise. Et attendre que la semelle soit bien sèche. Un jeu qui exigeait force et adresse, davantage que dans nos «boulings» actuels. On se plaisait à découvrir une loge difficile (endroit d'où on lançait la boule); on avait sa manière de visser sa boule. Un jeu d'argent, par équipe ou non, et le perdant payait la consommation qui était l'enjeu de la partie, et la piécette au «raquilleur» (conservé à La Joux-Glâne).

Autres jeux divers, dont quelques-uns se sont maintenus, en évoluant: tir aux fléchettes, à l'arc ou à l'arbalète; jeu du tonneau pour les cavaliers, jeu du sac, jeu des œufs dont nous avons déjà parlé, et chez soi, à deux, jeu du «cramalet», jeu de l'oie, jeu des dames, etc. Jeu de tarots, jeu du loto qui nous vient du XVII<sup>e</sup> siècle déjà (6-8).

*Et encore.* A la procession proprement liturgique de la *Fête-Dieu*, il faut ajouter la tradition de planter un «mai» à un angle de sa maison, c'est-à-dire un jeune foyard, et cela même à une maison éloignée du parcours de la procession. On en voit moins, et l'on sait aussi qu'en maints endroits le trajet s'est raccourci.

Autre pieuse attention envers le Saint-Sacrement: *le parterre de fleurs coupées* devant les autels ou dispersées sur le chemin. Il faut dire que certaines années on avait quelque peine à cueillir ces pétales, en raison de l'avance ou du retard de la fête, ou de la floraison des prairies. Les prairies fleurissent encore, mais les fleuristes ne sont plus de la procession.

Ici encore il y a évolution dans la manière de monter les *reposoirs*. Ce ne sont plus, en maints endroits, des flots de verdure et de fleurs; le «sagex» même y a fait son apparition, et se trouve assez bon. Mais l'intention prévaudra toujours.

Particulière à Surpierre: «*La mise du bâton de la Madeleine*». Rappelons que sainte Marie-Madeleine a sa fête le 22 juillet. Le dimanche suivant, à l'église, se renouvelle la pittoresque tradition de la mise du bâton de la

Madeleine, dont les origines se perdent dans la nuit des temps. Elle attire, chaque année encore, une si grande foule de fidèles que l'église devient trop petite. Le produit de cette mise sert à couvrir les frais d'éclairage de l'église durant l'année. Elle se fait en florins de Moudon, et si par exemple «l'échute» se monte à 600 florins, c'est un peu plus de 300 fr. qui entreront dans la caisse du chauffage de l'église. Ce bâton est une hampe surmontée de cierges ornés de fleurs. Fidélité à une très ancienne coutume qu'on peut aller voir (5).

Sur le plan des *traditions religieuses*, l'évolution est particulièrement sensible pour certains *rites funéraires*, pour les manifestations extérieures de sa foi (eau et pain bénits) pour les «exercices spirituels» comme les Quarante-Heures, les missions, etc., pour les cérémonies de baptêmes, de mariages, pour les vêtements cela hors des prescriptions spécifiquement liturgiques (2).

Peut-on encore parler des *processions*? Elles sont de moins en moins «appréciées». On tient bon pour celle de la Fête-Dieu, pour celle de la patronale, ici ou là, comme à Romont (Assomption); on processionne encore, dans certaines paroisses, par dévotion traditionnelle: à Berlens, près Romont, pour Notre-Dame de l'Epine, invoquée pour les maladies des yeux, à Grangettes, près de Romont également, en l'honneur du Saint-Crucifix, et en quelques autres lieux ou endroits privilégiés qui ont une chapelle «enrichie» par une ancienne dévotion.

On parle de *pèlerinage* à Notre-Dame de Bourguillon, et à celle des Marches, pour le réconfort des malades. Nombre de processions sont tombées, à cause d'abus ou de superstitions, parfois sur l'injonction de l'autorité religieuse supérieure (4).

*La montagne.* Propice aux contes et aux légendes, la montagne l'est aussi aux traditions. C'est à la *montée à l'alpage* qu'il faut d'abord penser (la poya – la chalyète / sortie), à la descente ou désalpe, à tout ce qui entoure ces deux «processions» des troupeaux;

*Fro lè vatsè, lyè le momin,  
Fro lè chenalyè, lè loyi  
E dou tsalè chalyin le trin,  
Lyè por deman no van poyi*

Sortons les vaches, c'est le moment,  
les clochettes, les poches à sel,  
tout le train du chalet,  
C'est demain que l'on va alper.

Traditions que cette chaise à traire attachée aux cornes de la meneuse du troupeau, que cette «verrée» gracieusement offerte, que ces appels du conducteur, que ce costume de triège, ce «broutsou» ou gilet de laine brune, ce *dzakilyon*, ce *liron*, et la canne sculptée, la capette brodée, l'*oji* pour le transport du fromage. La *bénichon* de la St-Jacques à la Villette.

Tradition reprise que ces peintures rupestres, ces *poyas* ornant les frontons des granges; ces ouvrages de boisellerie, ces curieuses charrettes de Charamey, toutes ces légendes qu'on se raconte, ces succulences d'une «chou-pâye», ... Que la montagne est riche d'inspiration! (20).

Ce chant du Ranz des vaches des Colombettes!

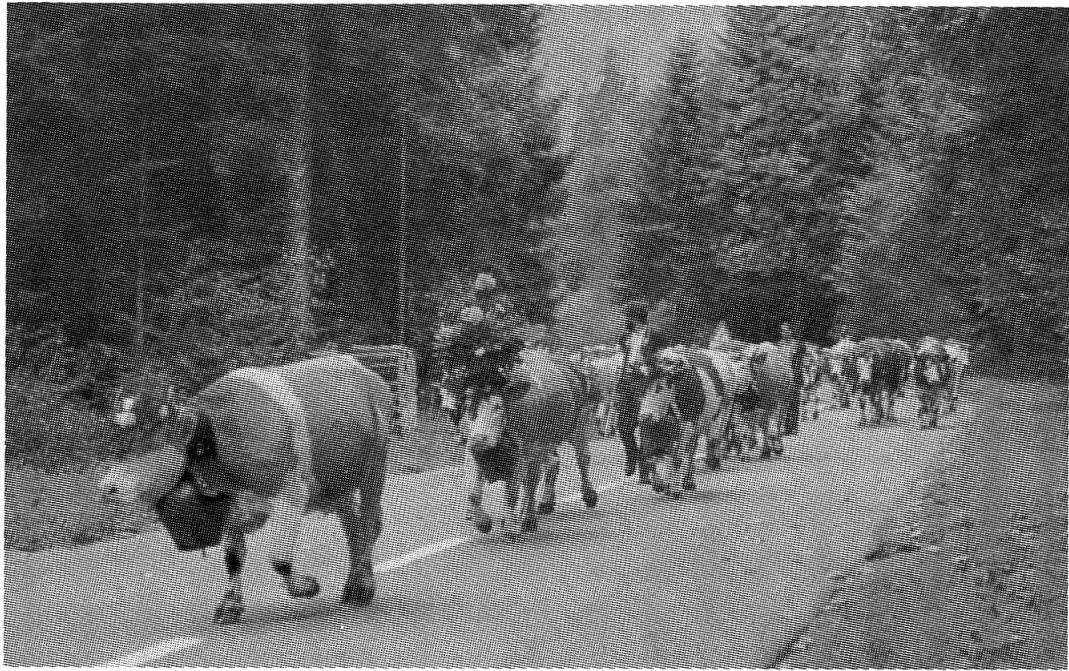


Fig. 3 Montée à l'alpage: *Poya*.

Mais, aujourd’hui, tout n'est plus tout à fait cela. Rançon du progrès! On transporte les bêtes en camions; la jeep remplace le mulet; un peu plus d'aisance s'est installée au chalet. Que n'a-t-on pas chanté la montagne, ses gens, sa vie! Mais!... Sa poésie ne suffit plus. Des traditions se meurent, sont mortes. Faut-il dire hélas! Oui, mais «*primum vivere*»!

Traditions des chalets d'habitation et des troupeaux; la montagne maintient son animation; on y joue, on y fête. La Grande Coraule ne s'y déroule plus, mais on y lutte encore, on y lance la pierre; les promenades à pied ont repris par les sentiers. Des traditions se meurent, d'autres se ravivent.

*Dans la plaine et partout.* Estavayer-le-Lac a ses *Bastiants* ou Bons Maris, et au côté de ce saint Sébastien qu'on fête ainsi ici (5), il y a tous ces saints populaires: confréries de saint Eloi, de saint Crépin ou Crépinien, des saints Côme et Damien, clef de saint Garin, pain de Ste Agathe, et j'en passe.

Tout lac a sa confrérie des pêcheurs, ses joutes sur l'eau, ses compétitions, et Estavayer tient chez nous la palme. Des traditions naissent même dans les campings. Attendons-les au bout des ans (5).

Traditions, les *sobriquets patois* de nos villages, les farces de Villarimboud, la Réche dè Matran (la scie), chansons narquoises (Tsanpa lou tsèrê, Madeleine), tradition perdue que ces Quarante-Heures de dévotion en lieu et place de Carnaval et des Brandons (20).

Traditions des *baptêmes*, comme ce mouchoir que la marraine offrait au parrain. En vue du *mariage*: veillées d'approche, baisés volés, proverbes et maximes, verdict de l'opinion, parures et bijoux, cérémonie et repas. Mais tout cela s'est bien «modernisé», chez nous comme ailleurs (16).

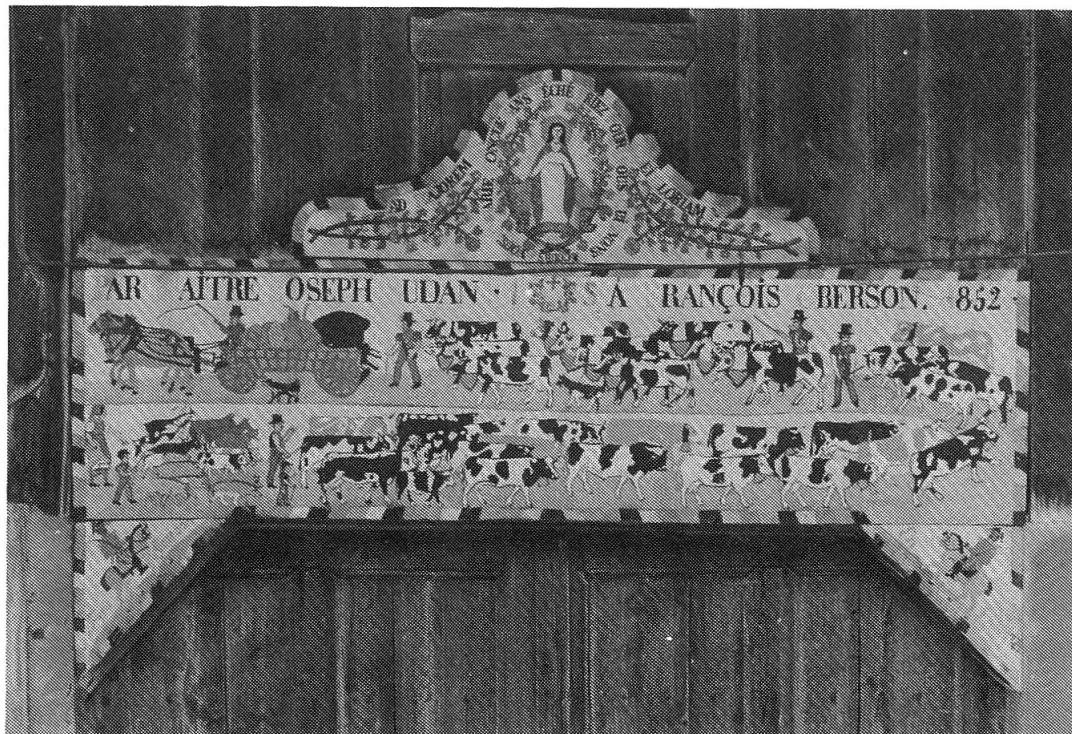


Fig. 4

Nos étudiants fêtent-ils encore le «*Valete*»? Ceux de Romont chantent encore celui des Ratons:

Adieu, adieu la Ratière,  
Libres nous partons;  
La troupe fuit tout entière  
Troupe des Ratons.

Avec tout ce qui s'ensuit: adieux à la géométrie, à la botanique, au grec et à Malherbe, pour ne citer que de mémoire (2).

C'est volontiers encore qu'on cite des *proverbes* de circonstances de temps, de travaux, de conduite, dictons moraux ou matériels, et dans ce genre le patois ne le cède en rien au français, à preuve le travail d'un millier de pages de Christine Barras, titré «*Les proverbes dans les patois de la Suisse romande*» (15).

*La Bénichon.* Nous terminerons notre revue des traditions fribourgeoises par la plus populaire: *La Bénichon*. Notre propos n'est point de dire tout ce que nous en savons; les médias y vont chaque année de la manière qui leur est propre. Notre *bénichon* bénéficie d'un certain rituel qui s'est quelque peu affadi; celle d'aujourd'hui n'est plus celle d'autrefois. Rappelons – en quelques traits.

Le mot *bénichon* vient de *bénédiction*. La manifestation annuelle rappelait autrefois la dédicace de l'église de chaque paroisse, et tombait le dimanche le plus proche de l'anniversaire de la consécration de l'église. D'où des *bénichons* tous les dimanches de l'année, avec invitations de la parenté, repas; on se rend «la pareille», et cela fait beaucoup de fêtes. D'où l'ordon-

nance gouvernementale de 1747, qui fixe deux dates principales pour la bénichon: le deuxième dimanche d'octobre pour celle de la plaine, dite aussi de partout, et le deuxième dimanche d'octobre pour celle de la montagne, de la Gruyère le bétail étant alors de retour des alpages. Mais des oppositions se firent jour; on admit des dérogations, comme pour Romont qui a la sienne à la mi-août. Et il en est bien d'autres. Seul le district de la Sarine n'a pas d'exception. On bénichonnait autrefois trois jours: dimanche, lundi et mardi; puis on restreignit la fête à deux jours, et depuis quelques années, on commence le samedi soir, mais on finit le dimanche déjà.

Une joyeuse tradition qui s'est aussi bien effritée, qui a évolué. On y danse, on y mange et on y boit encore; les carrousels tournent, même dans les villages; mais on ne voit plus guère de balançoires à chaîne, de ponts de danse à l'air du temps, de groupements de jeunesse, de cortège d'ouverture des danses après les vêpres; le menu de la table s'est lui aussi restreint.

Ici ou là, on s'efforce de maintenir sa bénichon à un bon niveau, tel Châtel-St-Denis (troisième dimanche d'octobre) qui a son cortège et qui invite des groupes folkloriques. Le dimanche suivant, on finissait les restes de la table, ce qui donnait le «Récrotson». *Bénichon* et *récrotson* subsistent, mais ils ne sont plus empreints de cet air d'antan.

Nous ne saurions clore la bénichon sans dire que poètes et musiciens de chez nous l'ont fort agréablement chantée. Il me revient de l'abbé Bovet cet air qui fait danser:

Faites résonner vos trompettes,  
La bénichon, ménétriers, nous fêtons,  
Et joignez à vos clarinettes  
Vos barytons, vos puissants bombardons. ...

Turnoyons gaîment  
Laissant dormir tous nos soucis,  
Car voici le moment  
De prendre un plaisir aussi.

Pourtant, au regard de beaucoup, la bénichon est d'abord centrée sur les plaisirs de la table. On a déjà beaucoup parlé et écrit de cet aspect de notre principale fête populaire. Son menu gastronomique d'autrefois a quelque chose qui, en bien ou en mal, a surpris maint gourmet. Il est caractéristique de l'opulente campagne fribourgeoise. Feu le Dr Romain Pasquier, de Bulle, qui s'y connaissait, en a tracé *l'ordonnance*: comme entrée, cuchaule et moutarde, puis bouillon, plat de bouilli, ragoût de mouton avec poires à botsi, salé de campagne, gigot de mouton, et enfin dessert: fromages, crème et meringues, fruits, café, et vins à l'avenant. Sans commentaires! (14).

*Riassunto:* In questa rassegna di tradizioni e usi friburghesi vengono menzionati e descritti quelli legati all'abete (rosso o bianco), con la descrizione, in particolare, della sua confezione e decorazione in «palma» per la Domenica delle palme; – le feste di fine d'anno dal 6 dicembre (S. Nicolao è patrono della città e del Cantone) all'Epifania, attraverso Natale e Capodanno (per cui v. anche FS 75 [1985], p. 118), con la pasticceria caratteristica (il «*biscaume*», sorta di pan di spezie decorato, per S. Nicolao, il dolce in forma di 'ceppo', per Natale, la torta con la fava nascondata che designava il re della serata, per l'Epifania), i doni, i canti, gli auguri, il presepe; – le feste pasquali, dalla Domenica delle Palme (processioni; bene-

dizione delle palme di bosso, agrifoglio o abete; le croci di nocciolo e sempreverde piantate nei campi di grano) attraverso la Settimana santa (processione del Venerdì santo, tabelle) alla Pasqua (canti; messe cantate; uova colorate con cipolle o prezzemolo; il pranzo pasquale con il bollito di manzo e l'agnello) e al Lunedì di Pasqua (giorno di matrimoni); – le feste dell'Ascensione, preceduta dalle Rogazioni, e della Pentecoste (giorno in cui si distribuivano i legati di pane o di pane e formaggio, a cui fan seguito altre usanze caritatevoli); – il maggio annunciato cantando, il 1º (data d'inizio della scuola), dai ragazzi in questua, cui nei giorni successivi susseguono i giovani che questuano le uova per la frittata della domenica seguente; il giuoco delle uova; – la descrizione di numerosi giuochi (specie delle bocce e dei birilli) è seguita da quella delle tradizioni del Corpus Domini (erezione di un «maggio», decorazioni floreali e «cappelle») e, a Surpierre, della messa all'incanto del «bastone della Maddalena», per la festa di Santa Maria Maddalena in luglio), di altre processioni e di pellegrinaggi vari; – la salita all'alpe, accenni a tradizioni varie (confraternite, corporazioni; soprannomi; proverbi), le varie forme e le regolamentazioni della festa patronale (*bénichon*), con i suoi divertimenti e banchetti, chiudono la trattazione).

## Références

- 1 PAGE LOUIS: «*Vieil Or*». Coutumier et Légendaire romontois. Ed. La Colline, Romont, 1971.
- 2 PAGE LOUIS: «*Folklore suisse*» – *Sur Romont*. a) Fête des Rois, n° 1, 1977; b) Ratons et Ecureuils, décembre 1958; c) Coutumes et pratiques religieuses éteintes, n° 3, 1983; d) Evolution des pratiques religieuses, n° 1/2, 1984; e) Coutumes funéraires et autres, éteintes, n° 1, 1985; f) Le parler d'autrefois, à Romont, n° 2, 1985.
- 3 PAGE LOUIS: a) Du mystère de la passion au chemin de la croix des pleureuses, Arthémis, 1981; b) Les coutumes religieuses du temps pascal. La Liberté, 7 avril 1974; c) De Pâques fleuries à Pâques closes. La Liberté, 1<sup>er</sup> avril 1969; d) Pentecôte: Offrande du pain. La Liberté, 24 mai 1969.
- 4 BONDALLAZ PAUL: «*Mystères, fêtes et coutumes dans le Romont d'autrefois*». Nouv. Etrennes frib. 1936.
- 5 VOLMAR JOSEPH: «*Us et coutumes d'Estavayer*», 1908.
- 6 DIESBACH HÉLÈNE, DE: «*Les fêtes du vieux Fribourg*». Revue historique vaudoise, 1905.
- 7 PFULG GÉRARD: «*Les fêtes scolaires d'autrefois*», La Liberté, 14 juin 1957.
- 8 JORDAN JOSEPH: «*Les voisinaages d'autrefois*». La Liberté, 14 juin 1957.
- 9 GREMAUD HENRI: a) «*Almanach Chalamala*», 1948–1967; b) «*Le temps de Pâques fribourgeois*». Feuille d'Avis de Lausanne, 12 avril 1960.
- 10 NAEF HENRI: «*Costumes et coutumes*», n° 1, 1952.
- 11 ZWICK GABRIEL: «*Le carême et le temps de la passion*». La Liberté, 27 mars 1961.
- 12 RENZ HERMINE: «*Le jeu des œufs à Courtepin*». Costume et Coutume, n° 1, 1952, et n° 5, 1954.
- 13 GRIN MICHA: «*Le surrexit d'Estavayer-le-Lac*». 30 jours.
- 14 PASQUIER ROMAIN, Dr.: «*La Bénichon*». Fribourg – Contact, 10 septembre 1981, et autres journaux.
- 15 BARRAS CHRISTINE: «*Les proverbes dans les patois des la Suisse romande*». Thèse 1984, Université de Neuchâtel.
- 16 YERLY JOSEPH: a) «*Coutumes baptismales en pays fribourgeois*». Almanach Chalamala 1950; b) «*Quand naît l'amour en pays fribourgeois*». Almanach Chalamala 1957.
- 17 TRÉTEAUX DE CHALAMALA: «*Saint Nicolas, tradition vivante*». 80 p., nombreuses illustrations en couleur. En hommage à Henri Gremaud. Bulle 1984.
- 18 DIETRICH LOUIS: «*Le cortège de la Saint-Nicolas et le collège Saint-Michel*» Message du collège, n° 4, décembre 1956, p. 152–173. Illustrations d'Eugène Reichlen.
- 19 ALMANACH CHALAMALA: «*Les pains de la Pentecôte à Lessoc*», 1956, et autres mentions de traditions gruériennes.
- 20 FONTAINE CLÉMENT: «*Le vieux chalet*», supplément du journal *Le Fribourgeois*, Bulle. Nombreuses mentions de traditions éteintes dans les villages de La Gruyère.